

Orne

Menace de fermeture d'une classe à Putanges

L'ORNE COMBATTANTE | jeudi 8 mars 2018

799 mots



Les conseillers communautaires ont travaillé sur les dossier à l'ordre du jour du conseil.

Putanges-Pont-Écrepin. Sous la présidence de Monique Guibout, les délégués de la Communauté de communes du Val d'Orne se sont réunis lundi 26 février, à la salle de la mairie de Putanges-le-Lac.

Carte scolaire 2018

Monique Guibout a informé avoir reçu des services de l'éducation nationale, les tableaux de révisions d'effectifs concernant les trois écoles, (Putanges, Sainte-Honorine-la-Guillaume et Bazoches-au-Houlme) pour une période de 3 ans.

L'école de Putanges est menacée par un projet de fermeture d'une classe pour la rentrée 2018.

Elle a rappelé les effectifs des années précédentes : 156 élèves en 2015, 133 en 2016, 125 en 2017. Les prévisions de l'Education nationale sont de 114 élèves en septembre 2018, 111 en 2019 et 115 en 2020.

« Il manque 11 enfants. Toutes les communes concernées par le pôle scolaire de Putanges ont été informées de cette regrettable nouvelle et sollicitées pour nous communiquer la liste des enfants nées en 2015 et 2016. »

L'école publique de Putanges a déjà subi la fermeture d'une classe en 2016.

Gérard Grandsire a évoqué le problème des transports scolaires pour Putanges qui ne passent pas dans certaines communes et a ajouté : **« nous sommes en février, on doit s'occuper dès maintenant des 11 élèves qui manquent. Il faut regarder dans nos communes respectives pour trouver la solution. »**

Travaux

PSLA : des travaux supplémentaires ont été présentés par les entreprises, suite aux deux dernières réunions de chantier pour la construction du Pôle de Santé Libéral Ambulatoire. Leur montant total est de 44 770,91 € HT.

Logements de la Cdc : Le logement F1 situé au-dessus de l'Office du Tourisme de Putanges, vacant depuis plusieurs mois, doit être réhabilité, pour un montant estimatif de 16 075,99 € HT ; une subvention de 30 % peut être demandée au titre de la DETR.

Le logement F3 situé à Neuvy-au-Houlme a été rénové par l'Association Argentan Solidarité Insertion, pour un coût total de 4 957,70 € TTC et a été reloué le 10 février.

Pour ce logement, il a été nécessaire de changer la chaudière à gaz pour un montant de 2 759 €. Monique Guibout a indiqué que les deux autres logements de Neuvy sont loués, un autre F3 depuis le 30 novembre 2016 et un F4 le 3 janvier dernier.

À Ménil-Vin, la locataire de la maison est intéressée par son acquisition.

Le logement va être évalué par les Domaines.

À Habloville, le locataire a donné son préavis de départ, et le voisin de l'immeuble appartenant à la Cdc souhaite acquérir une portion de terrain et l'appartement F3 qui donne sur sa propriété.

Assainissement

Dans le cadre du programme d'aides à la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif, pour la mise en conformité des installations, l'Agence de l'Eau finance l'opération à hauteur de 60 % du montant des travaux TTC.

28 particuliers et les mairies de Sainte-Croix-sur-Orne et Saint-André-de-Briouze, font partie de la tranche 6 de l'opération.

Sur les 275 000 € de travaux, l'aide de 60 % est de 165 000 € versée à la Cdc qui rembourse les propriétaires concernés au vu des factures acquittées.

PLUI

Monique Guibout a informé qu'elle a sollicité l'aide de l'urbaniste à Ingénierie 61 pour lancer le projet d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Val d'Orne.

Sébastien Leroux, sénateur-maire de Putanges-le-Lac, a insisté sur l'importance de ce PLUI.

Tourisme

Panneau afficheur : Yvette Ruban, a présenté le projet de panneau lumineux, afficheur d'informations touristiques, culturelles et associatives, avec deux options : fixé sur un mur pour 6 620 € HT ou double face sur un mat pour 13 090 € HT, pose comprise. La gestion en serait assurée par l'Office du Tourisme.

Ce projet avait été abordé lors d'un conseil municipal de Putanges-le-Lac. Sébastien Leroux a précisé que « **cela servirait à relayer toutes les animations du territoire de la Cdc.** »

Les délégués communautaires ont voté le financement à 51 % par Putanges-le-Lac et 49 % par la Cdc.

Chemins de randonnée : Gérard Grandsire a abordé le problème des chemins de randonnées qui ne sont pas ou mal entretenus. Les bénévoles de Val d'Orne Environnement se sont chargés du débroussaillage de certains chemins, mais il a demandé que soit envisagée une autre solution.

Par ailleurs il a proposé d'acquérir un broyeur d'accotement pour 1 690 €.

« **Il serait nécessaire de définir un budget annuel pour la remise en état, par élagage et broyage, des chemins.** »

L'idée de faire appel à une association pour faire le travail a été émise.

Concernant la signalisation, Gérard Grandsire a demandé que soient posés des panneaux, notamment sur les trois circuits du Vieux Saint-Aubert, « **souvent les randonneurs se perdent** ».